



Etat de Vaud
Département des infrastructures
Service des routes

Date	Dessin	Echelle	N° Plan
15.06.2005	JB	1:10'000	64-1

**Délimitation des traversées de localité
selon panneaux d'entrée (PEL)**

Mauraz

Axe	PR	Dist.	PR	Dist.	Longueur
2235	300 +	239.45	au 325 +	124.30	= 135.10
2236	75 +	137.05	au 100 +	232.45	= 345.35
-	- +	-	au - +	-	= -
-	- +	-	au - +	-	= -
-	- +	-	au - +	-	= -
-	- +	-	au - +	-	= -
-	- +	-	au - +	-	= -
-	- +	-	au - +	-	= -
-	- +	-	au - +	-	= -
-	- +	-	au - +	-	= -

Total traversée de localité en m' **480.45**

Remarque :
RC 163d, Axe 2235
Du panneau d'entrée de localité de Mauraz
(PR 325 + 154.00) à la limite territoriale L'Isle -
Mauraz (PR 325 + 124.30) :
zone non bâtie : hors traversée de localité

Route cantonale

- hors traversée de localité
- en traversée de localité

Système de repérage de base

- Point de repère intermédiaire
- Point de repère début et fin d'axe

